LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
DU 11 AU 25 MAI 2016 | BIMENSUEL N°454

énergies

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

www.ville-gardanne.fr
VilledeGardanne
@VilledeGardanne

LA MÉTROPOLE EN QUESTIONS

- Des compétences transférées d'ici à 2018
- Une dette très élevée qui inquiète les élus

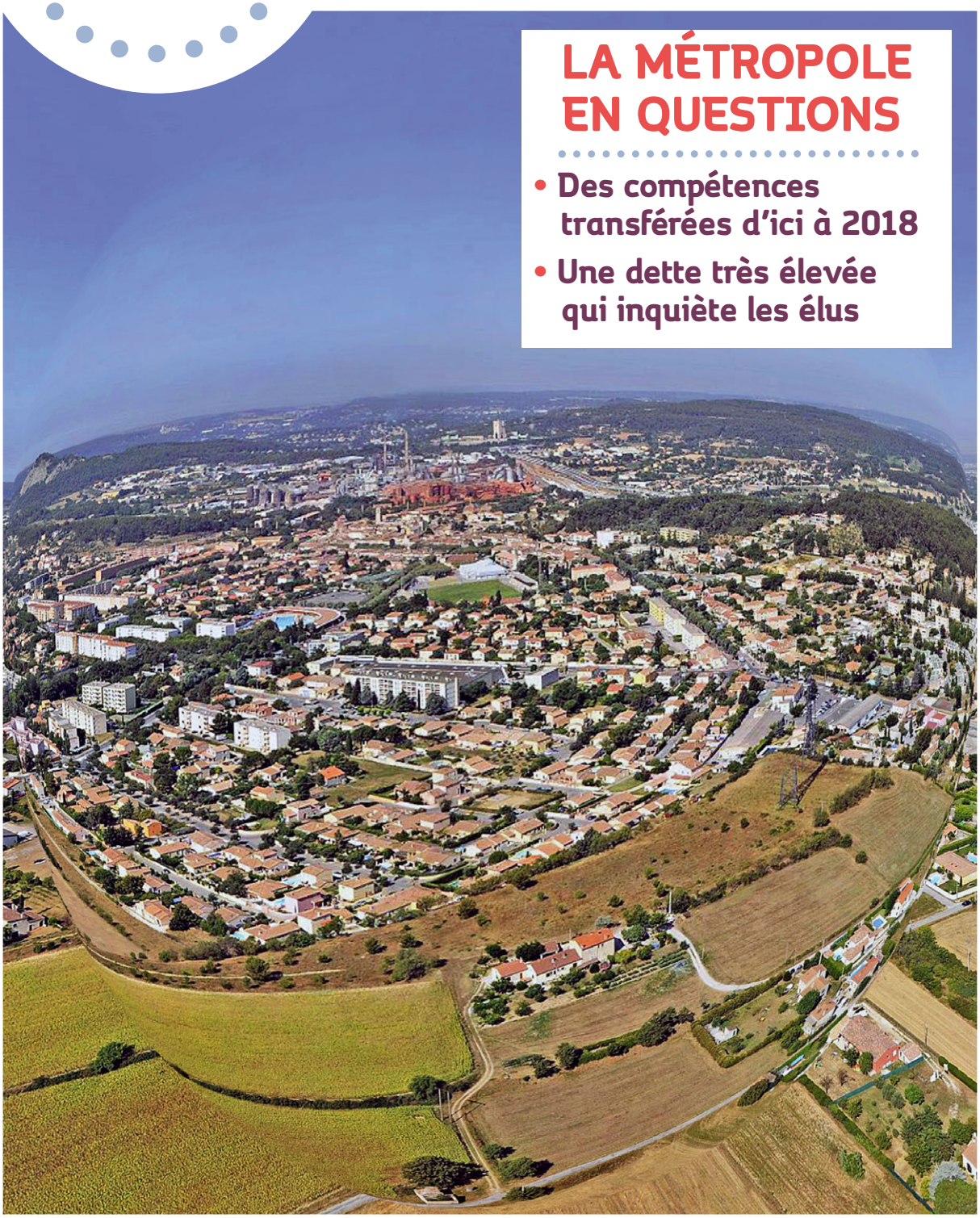

GROS PLAN

UN NOUVEAU GUICHET UNIQUE POUR L'EMPLOI

La Maison de la formation à Biver accueille désormais tous les jeudis après-midi, à l'initiative de la mairie, un guichet unique pour les demandeurs d'emplois. Différentes structures seront présentes chaque semaine qui proposeront des emplois disponibles rapidement dans le domaine des services à la personne. Rendez-vous sur place, avenue des Anémones au quartier Saint-Pierre. L'accès est libre, sans rendez-vous.

PERMANENCES DES ÉLUS

Yveline Primo
sur RdV au 04 42 51 79 16 en Mairie **première adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée aux finances, aux ressources humaines, aux élections et à la coordination générale des travaux de la commune (dont les grands projets structurants).**

Jean-Marc La Piana
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 **deuxième adjoint, délégué à la politique culturelle, aux équipements culturels et au développement de la culture scientifique.**

Valérie Pona
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi après-midi de 13h30 à 17h en Mairie **troisième adjointe, déléguée à la cohésion sociale, au CCAS et aux centres de vacances.**

Bernard Bastide
sur RdV au 04 42 51 79 50 à la DST **quatrième adjoint, conseiller communautaire CPA, délégué à l'environnement, à la gestion des déchets ménagers et industriels et aux déplacements et aux transports.**

Nathalie Nerini
Logement - sur RdV au 04 42 51 56 87 uniquement en Mairie
Urbanisme - sur RdV au 04 42 51 79 62 à la DST **cinquième adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée à l'urbanisme et au logement.**

Jeannot Menfi
Patrimoine / Affaires Générales - sur RdV au 04 42 51 79 17 jeudi de 11h à 12h en Mairie **sixième adjoint, délégué au patrimoine,à l'état-civil, au cimetière, aux affaires administratives, aux anciens combattants et au tourisme.**

Jocelyne Arnal
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 - mercredi après-midi en Mairie **septième adjointe, déléguée au budget et à l'agriculture.**

Guy Porcedo
Annexe Biver sur RdV au 04 42 58 39 74 jeudi de 9h à 12h / Vie Associative - sur RdV au 04 42 65 77 00 - jeudi de 14h30 à 17h30 / Sports - sur RdV au 04 42 65 77 05 - vendredi de 14h30 à 17h30 **huitième adjoint, délégué à Biver, aux sports, à la vie associative et à la communication.**

Jocelyne Masini
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 - 1er mardi après-midi de chaque mois en Mairie **neuvième adjointe, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.**

Anthony Pontet
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17en Mairie **dixième adjoint, délégué à la réussite éducative, à la restauration collective et à la transition énergétique.**

Christine Laforgia
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 du lundi au vendredi à partir de 17h30 en Mairie **conseillère municipale déléguée à la régie de l'eau et de l'assainissement.**

Claude Jorda
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 mardi de 15h à 16h30 en Mairie **conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux actions participatives et à la vie des quartiers.**

René Parlani
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 mercredi de 9h à 11h en Mairie **conseiller municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité publique.**

Françoise Barbé
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 **conseillère municipale déléguée à la Maison de la vie associative, aux seniors et à la santé.**

Bernard Pardo
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au développement commercial, animation centre-ville, foires & marchés et occupation du domaine public.**

Véronique Semenzin
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseillère municipale déléguée au développement de la ville numérique.**

Maurice Brondino
Emploi / Insertion / Dév. éco. - jeudi après-midi de 15h à 17h sur RdV à la Maison de la Formation - sur RdV au 04 42 51 79 17 **conseiller municipal délégué à l'économie, la formation et l'insertion.**

Céline Busca-Vollaire
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi et vendredi matin en Mairie **conseillère municipale déléguée à la valorisation des espaces naturels.**

Antoine Virzi
le 1er vendredi matin de chaque mois de 10h à 11h. RdV en Mairie au 06 76 24 67 24 au secrétariat des élus 04 42 51 79 16/17. **conseiller municipal délégué au dispositif Citoyen solidaire.**

Alain Bagnis
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au cadre de vie : voirie, espaces verts et propreté de la ville.**

Claude Sbodio
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué à la valorisation de l'histoire de la Mine.**

Pour toutes autres demandes de rendez-vous avec les conseillers municipaux, merci de vous adresser au secrétariat des élus 04 42 51 79 16 / 17

énergies
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
N°454 - DU 11 AU 25 MAI 2016
Bimensuel

Service communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00
Fax. 04 42 65 79 01
ville-gardanne.fr
communication@ville-gardanne.fr

Directeur de la publication : Roger Meï
Rédacteur en chef : Marc Notargiacomo
Rédaction : Bruno Colombari, Carole Nerini, Stéphane Conty, Jeremy Noé
Responsable fabrication : Carole Nerini
Crédit photos : Christian Pirozzelli
Réalisation-PAO : Hervé Poyen
Conception : Anatome
Secrétariat : Émilie Cassaro
Impression : Imprimerie CCI, 9, av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex

Abonnement : 3 €

Dépôt légal : 1990 - ISSN 1247-9233

Photo : C. Pirozzelli

ÉDITO

14 HA DÉDIÉS À L'IMPLANTATION ET LA PÉRENNISATION D'ENTREPRISES INNOVANTES

UN PARC D'ACTIVITÉS CONNECTÉ AVEC LA MISE EN PLACE DE LA FIBRE OPTIQUE À TRÈS HAUT NIVEAU

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE SITE MORANDAT

Valoriser le passé tout en regardant vers l'avenir, c'est l'objectif du pôle économique, énergétique, culturel et scientifique du puits Morandat idéalement situé entre Aix-Marseille, à proximité de six grands pôles d'activités.

L'opération de revitalisation du puits minier entre aujourd'hui dans une nouvelle phase : la commercialisation par la Semag de cinquante lots modulables en fonction des besoins des entreprises et de 80 000 m^2 de surface constructible.

Après la réalisation d'un hôtel d'entreprises, d'un datacenter à la pointe de la technologie… un vaste chantier démarre pour la création d'un lieu de vie intégrant également un espace culturel et scientifique (le CCSTI), une solution innovante de chauffage s'appuyant sur la récupération des eaux de la mine, une dimension historique en mémoire de nos anciens mineurs.

Merci à tous ceux qui participent à la réalisation de ce beau projet, générateur d'emplois, mon équipe, mes services et particulièrement la Semag concessionnaire de cet aménagement. Nous pouvons être fiers de ce projet d'économie industrielle écologique inscrit dans une démarche de transition énergétique, un projet qui a pour emblème le chevalement du carreau de la mine.

Roger Meï
maire de Gardanne

Pour la rubrique *VOTRE REGARD (GROS PLAN)* envoyez-nous votre photo commentée de Gardanne (format paysage, au moins 1 Mo) à communication@ville-gardanne.fr

Afin de laisser davantage de place à l'information dans "énergies," les petites annonces sont maintenant disponibles sur www.ville-gardanne.fr

Photo : C. Pirozzelli

Un moment privilégié d'échanges.

AMIS DE LA NATURE, VENEZ TROQUER !

La sixième édition de *Troc nature* se déroulera le samedi 28 mai de 14h à 18h sur le boulevard Carnot. Organisé par le dispositif municipal *Citoyen solidaire,* cet évènement éco-citoyen réunira des associations, des bénévoles et des troqueurs qui vous transmettront leurs savoirs, leurs compétences et leurs expériences à travers l'échange et le partage. *Les jardins partagés de Gardanne* et *Les ateliers de Gaia* vous proposeront un stand d'échanges de plants de légumes et de fleurs, accompagnés de précieux conseils de plantation et d'entretien de végétaux. La LPO, ligue pour la protection des oiseaux, fera découvrir ses activités grâce à des animations pour petits et grands. On retrouvera cette année encore *Les croqueurs de pommes* qui présenteront une multitude de variétés et qui vous donneront des informations sur la sauvegarde des variétés fruitières anciennes. *Le Saba,* syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc, proposera une animation pédagogique appelée *Les mystères de l'Arc* pour des enfants qui devront élucider l'origine d'une pollution aux pesticides. L'association *Roultaterre* sera également présente autour d'un atelier de modelage à l'argile. La ludothèque *Puzzle* fera le bonheur des petits et des grands avec de nombreux jeux en bois surdimensionnées. Une dégustation de différents thés vous sera proposée par l'association *Contacts*.

LES BÉNÉVOLES DE CITOYEN SOLIDAIRE

Armand proposera des échanges d'informations et de savoir-faire sur le jardinage et du troc de plantes, Michel, sourcier, géobiologue et magnétiseur donnera des informations sur son activité, le fonctionnement des rivières souterraines et les champs magnétiques terrestres. Brigitte, chimiste et formatrice vous fera découvrir les bienfaits des huiles essentielles et d'eaux florales ainsi que leurs précautions d'emploi. Toute une équipe de *Citoyen solidaire* sera présente pour vous accueillir.

SEXUALITÉ : LA SANTÉ AVANT TOUT

Depuis le 20 avril dernier, "la Maison départementale de la solidarité" de Gardanne propose une nouvelle consultation, gratuite, anonyme et sans rendez-vous, tous les mercredis de 12h à 15h. Il s'agit d'une offre complémentaire de consultation pour le dépistage de l'infection VIH et des hépatites virales. Plus globalement, il est question du dépistage et du traitement des infections sexuellement transmissibles, ainsi que de la prévention des autres risques liés à la sexualité, dans une approche globale de santé.
Rens. 04 13 31 77 00 au 173 boulevard Pont de Péton.

ENTREZ DANS LA DANSE !

Si vous étiez au carnaval sur le Cours le 30 avril dernier, vous avez du remarquer le défilé sonore et visuel de l'association "Africa Tiékala." Animée par la chorégraphe Virginie Brun (de l'association "Arterciel") qui a été formée aux danses traditionnelles maliennes par Dieli Makan Sacko, ex-danseur étoile du Ballet national du Mali, chanteur, musicien et percussionniste, l'association se propose de faire découvrir les danses africaines traditionnelles dans une ambiance conviviale. Accompagné de trois musiciens professionnels, entrez dans la danse et laissez-vous transporter par la puissance des rythmes.
Les cours se déroulent tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle polyvalente de l'école Jacques-Prévert. Pour plus d'informations contactez le 06 60 06 97 62 ou le 06 62 73 10 79. Mél. africatiekala@gmail.com

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** S. Conty - C. Nerini

INSCRIVEZ-VOUS À LA TÉLÉALERTE

Dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde (PCS), La Ville met à votre disposition un système de téléalerte pour vous prévenir rapidement en cas de risques majeurs. Cela nécessite une inscription de votre part sur le site ville-gardanne.fr/telealerte. Le PCS est obligatoire pour les communes dotées soit d'un Plan de prévention des risques naturels (PPR), soit d'un Plan particulier d'intervention (PPI). Gardanne est principalement concernée par les incendies de forêt, les inondations, les mouvements de terrain, les séismes, les orages, la neige, les risques industriels, la canicule...
L'objectif du PCS est d'apporter une réponse rapide et de proximité, en cas d'évènements majeurs. Il définit un plan d'action mis en place dans l'attente des premiers secours. Il fixe l'organisation de l'alerte, de la réception à la diffusion, ainsi que les conditions d'information de la population. Il détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, indispensables dans une phase d'urgence d'un évènement de sécurité civile. Il rassemble l'ensemble des moyens disponibles sur la commune qui permettront d'aider utilement les services publics de secours.

Le Plan communal de sauvegarde est déclenché en cas d'évènement majeur.

PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES

La prévention auprès des tout-petits.

L'opération *Fragile ! 2016* s'est déroulée le mois dernier dans les écoles de la commune. Comme chaque année à la même période, les médiateurs sont intervenus dans les classes pour rappeler aux enfants quelques règles élémentaires pour être en sécurité sur les trottoirs, dans les bus, en voiture ou en deux roues ; un moment toujours agréable pour les intervenants, si vous saviez ce que vos enfants balancent ! Une occasion aussi de rappeler aux parents (et à voir le comportement de certains, voilà qui est plus que nécessaire) qu'il existe un peu partout en ville des emplacements réservés au stationnement en dehors des arrêts de bus, des trottoirs, des passages piétons, aux abords des écoles bien entendu, mais aussi en ville... et pour l'instant c'est gratuit !

LE SECOURS POPULAIRE VOUS ATTEND

Les printemps arrive, vous avez décidé de faire un peu de tri dans vos affaires ? Si vous avez des vêtements, du linge de maison, des articles ménagers ou des jouets, qui sont en bon état, vous pouvez en faire don au Secours populaire de Gardanne.
De la même manière, si vous avez de petits moyens et besoin de ce types d'articles, vous pouvez peut-être trouver votre bonheur parmi les articles proposés par le Secours populaire. Que ce soit pour donner ou pour faire l'acquisition d'un article, le local du Secours populaire Gardanne situé au 24 av. d'Aix, vous est grand ouvert les mardis et jeudis de 9h à 11h et de 14h à 16h. Tél. 04 42 51 28 72.

Les bénévoles vous attendent les mardis et jeudis.

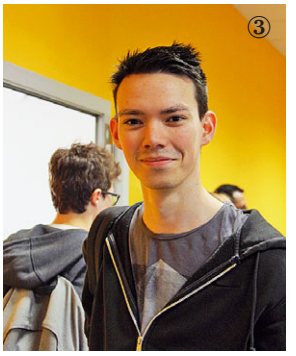

DESTINATION : EMPLOI !

FACE À L'AFFLUENCE RENCONTRÉE LORS DU FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER LE 27 AVRIL DERNIER, l'élu à l'conomie, la formation et l'insertion, Maurice Brondino, est tout sourire : *« C'est le genre d'initiative qui paie ! Ça fait plaisir à voir. Rendez-vous compte, ces dernières semaines, nous avons réussi à placer une quarantaine de personnes sur le marché de l'emploi. »* Parmi ces initiatives organisées par la Ville, une matinée de l'emploi avec l'agence *Crit Interim* (photo 1) ou encore l'accompagnement gratuit de demandeurs d'emplois à un forum de Marseille dans un bus affrété par le service Emploi et formation. Les jeunes ont été particulièrement visés, avec un soutien affiché au salon du jeu *Gaming Gen,* qui proposait pour la première fois des offres d'emploi et de formation dans le multimédia et les nouvelles technologies (2). Jusqu'au grand succès remporté par *le Forum de l'emploi saisonnier* organisé à Biver le 27 avril dernier (6) par le service Jeunesse, avec la participation de *Décathlon,* de *Crit Interim,* de *l'Agafpa* et de *l'Adar* (services à la personne) ou des *centres de vacances VTF* (7). Parmi les jeunes venus vendre leurs compétences, Thomas, 21 ans, étudiant au campus Georges-Charpak (3) : *« Mes parents m'aident pour mes études, mais ne roulent pas sur l'or, il y a des sorties de l'école que je ne peux pas faire et j'aimerais bien me payer quelques extras, peut-être un ordinateur. »* Stella, 20 ans, hébergée au puits Z, est venue chercher *« dans la cuisine, le ménage, l'aide aux personnes (5). »* Enfin Virginie, venue accompagner sa fille Léa, 18 ans (4) souligne : *« C'est souvent pas évident de trouver un job d'été, aussi ce qu'il se passe cet après-midi est très bien, tous les interlocuteurs sont regroupés au même endroit. »* À noter : tous les jeudis après-midi de 14h à 17h, la Maison de la formation à Biver, accueillera dans le cadre de son guichet unique des entreprises venues recruter dans le secteur des métiers d'aide à la personne.

Renseignement : service emploi et formation, 04 42 51 79 73

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

LA MÉTROPOLE EN QUESTIONS

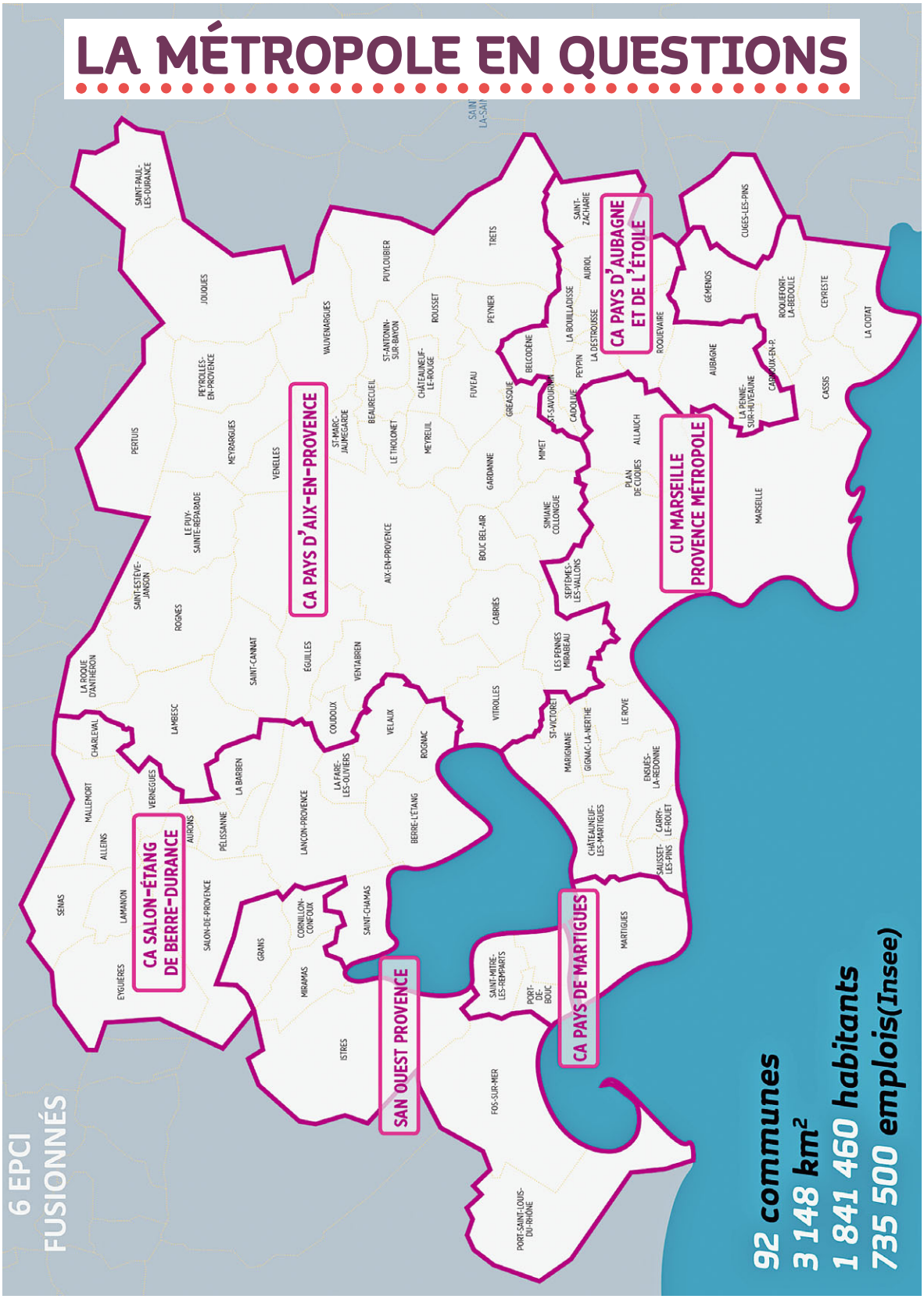

Texte : B. Colombari

Depuis le 1er janvier 2016, la métropole Aix-Marseille Provence a absorbé les six intercommunalités avoisinantes, dont la Communauté du pays d'Aix dans laquelle se trouve Gardanne. Quelles sont les conséquences de ce basculement? Où en est-on aujourd'hui? Qu'est-ce qui va changer dans les années à venir?

C'est la plus grande des métropoles françaises par la surface et la deuxième par le nombre d'habitants derrière le Grand Paris. Aix-Marseille Provence est une géante géographique, démographique et administrative qui regroupe 1,8 million d'habitants. Elle est issue de la fusion de la communauté urbaine de Marseille et des cinq communautés d'agglomération qui l'entourent : le pays de Martigues, Ouest-Provence, Salon-Étang de Berre-Durance, pays d'Aix, pays d'Aubagne et de l'Étoile. Dans les Bouches-du-Rhône, seuls les Alpilles, La Crau et Arles ne sont pas concernés.
Il y a donc désormais 240 élus au conseil de métropole. Et comme il a fallu faire de la place aux petites communes, et que les grosses, bien évidemment, se taillent la part du lion (cent huit sièges pour Marseille, dix-sept pour Aix-en-Provence), les autres se contentent des miettes.

UN ÉLU SUR 240

Gardanne n'a ainsi qu'un seul représentant, alors qu'elle en avait cinq à la Communauté du pays d'Aix (CPA). C'est d'ailleurs bien pour ça que plusieurs maires, dont celui de Gardanne, avaient déposé un recours fin 2015 pour contester la représentativité du Conseil métropolitain. Le Conseil constitutionel a finalement tranché en faveur de la Métropole le 19 février dernier. En mars, Jean-Claude Gaudin démissionnait de la présidence de la Métropole après une élection contestée en novembre dernier devant le Conseil d'État. Il était réélu le 21 mars. Reste maintenant à comprendre comment fonctionne la métropole. D'ici à 2020 aura lieu une période de transition pendant laquelle la métropole va récupérer les compétences des intercommunalités (rebaptisées conseils de territoire), du département (début 2017) et des communes (début 2018). Ces compétences regroupent le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace, la politique de l'habitat et de la ville, la gestion des services d'intérêt collectif et la protection de l'environnement. Autrement dit, les zones d'activités économiques, les grands équipements sportifs et culturels, les offices de tourisme, la voirie, les parkings, les Plans locaux d'urbanisme (PLU), la distribution et l'assainissement de l'eau, les services d'incendie et de secours, les cimetières, la collecte des déchets, la gestion des réseaux de chaleur urbains. Aujourd'hui, une partie de ces compétences sont rétrocédées aux Conseils de territoires en vertu de leur intérêt local.

2,2 MILLIARDS DE DETTES

Quel sera le pouvoir des maires dans cette nouvelle instance ? Ils pourront se faire entendre dans le Conseil de métropole, on l'a vu, même si de fait les élus aixois et marseillais détiennent la majorité absolue des sièges. Ils seront aussi présents dans le Conseil de territoire (qui remplace la communauté d'agglomération) qui pourra émettre un avis auprès du Conseil de métropole, et se voir déléguer certaines compétences. Enfin, ils seront réunis dans la conférence des maires, qui là aussi sera consultée pour avis. Autrement dit, elle n'aura aucun pouvoir. La dette est une question centrale, évidemment. À peine née, la métropole accumule déjà 2,2 milliards d'euros de déficit, puisqu'elle reprend les dettes respectives des six territoires qui la composent. Sachant que la communauté urbaine de Marseille en représente plus de un milliard (budget principal, sans les budgets annexes). Voilà qui nourrit les inquiétudes des élus des autres communes et des habitants.

Schéma organisationnel de la métropole d'Aix-Marseille Provence

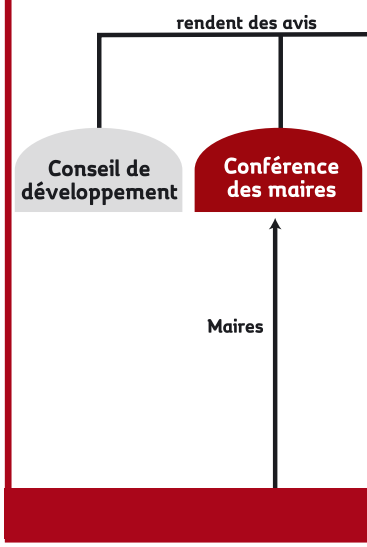

LES POINTS CLÉS

- Après des mois de bataille juridique, la Métropole Aix-Marseille Provence est en place.
- Elle a repris les compétences des communautés d'agglomération, dont la CPA.
- Le logement, le programme local de l'habitat, la piscine, les déchets, le développement économique sont concernés.
- Gardanne et ses 21 000 habitants n'auront qu'un représentant au Conseil de métropole.
- Le niveau très élevé de la dette marseillaise inquiète les élus.

Texte : B. Colombari

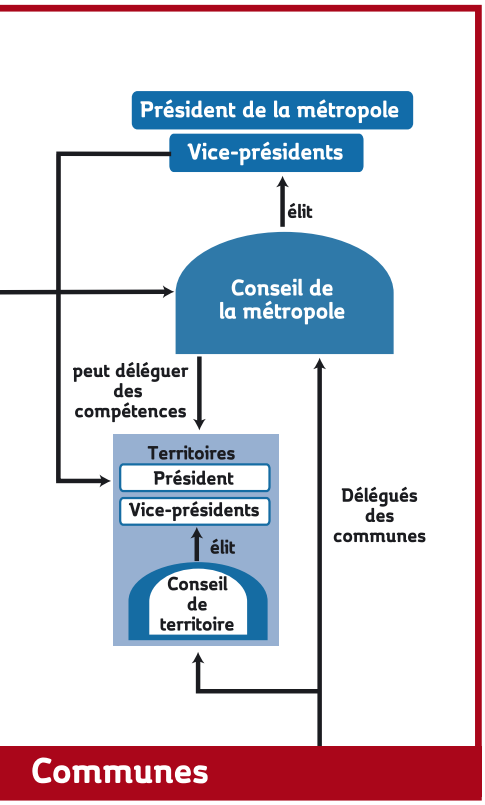

Composition du Conseil de la métropole : 240 sièges

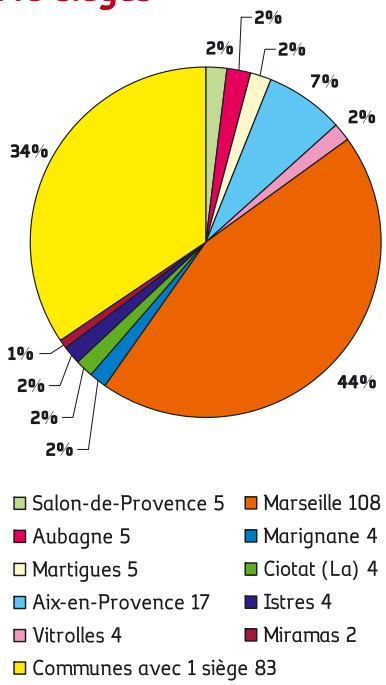

92
c'est le nombre de communes intégrées à la métropole

1,83
million d'habitants vivent dans la métropole, soit 93% de la population des Bouches-du-Rhône

QUESTIONS À
Roger Meï,
Maire de Gardanne, conseiller de terriroire, conseiller métropolitain

Énergies : En 2014, Gardanne avait plutôt bien défendu ses intérêts en intégrant la Communauté du pays d'Aix (CPA). De quel poids la Ville pèsera-t-elle dans la Métropole marseillaise ?
Roger Meï : J'avais dit à l'époque que la CPA, c'était la dernière marche avant la métropole. On y est. Je m'y suis opposé parce qu'on allait perdre notre autonomie financière et des compétences importantes. L'entrée dans la CPA, ça nous a coûté quand même près de trois millions d'euros par an, ce n'est pas négligeable, même si on y a gagné un peu. Pour l'instant, la métropole n'est pas prête, ça va continuer à travailler tout au long de l'année, le budget n'a été voté que fin avril.

Énergies : À quoi va ressembler le service public municipal après 2018, quand les compétences de la Ville seront transférées à la métropole ?
R.M. : Si les parkings ne sont plus de notre compétence, ils vont devenir payants. Bientôt les Gardannais seront copropriétaires du stade Vélodrome, mais ce n'est pas une affaire... Le projet métropolitain, il date des années 50-60, quand les partis de gouvernement en Europe se sont mis d'accord pour créer des villes-centre. Le maire de la ville principale décide, les techniciens gèrent. Et les maires des petites villes valident.

Énergies : Quels sont les domaines qui vous inquiètent le plus ?
R.M. : La voirie, l'eau aussi, bien entendu. À Gardanne, le service public de l'eau permet d'avoir une tarification intéressante. En passant à la métropole, les tarifs risquent d'augmenter. Alors, bien sûr, il y aura du positif, comme la question des transports. Quand j'ai été élu la première fois au Conseil général en 1976, nous avons demandé le doublement de la voie ferrée Aix-Marseille. Les élus marseillais s'y sont opposés, en disant que les Marseillais allaient partir. Résultat, ils sont partis quand même, et ils reviennent travailler en voiture. Mais on aurait pu régler cette question des transports sans faire la métropole, il aurait fallu travailler ensemble avec des liens différents pour servir les intérêts de la population, pas les intérêts financiers des multinationales. Gardanne a des atouts importants, comme sa situation géographique et sa culture industrielle. Et nous avons toujours cette volonté de cultiver la proximité et de défendre les intérêts des habitants.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** B. Colombari

POINTS DE VUE CROISÉS

Angèle Planidis

directrice générale des services

« La métropole a deux ans pour définir l'intérêt métropolitain afin de déterminer les contours des compétences qu'elle va s'attribuer ou redonner aux communes.
C'est un enjeu pour Gardanne. Il s'agit à la fois de proposer des projets structurants comme le Centre culturel scientifique, technologique et industriel et d'être attentifs aux transferts de certaines compétences en 2018.
C'est un bouleversement institutionnel important, où les centres de décisions vont se déplacer au Conseil de métropole, laissant aux Conseils de territoires (ex. agglomérations) des compétences déléguées, le stratégique se situant au niveau de la métropole comme par exemple tous les schémas de développement : transports, mobilité…
2018, c'est court pour préparer les transferts de compétences. D'autant qu'à ce jour, le pacte de gouvernance fiscal et financier n'est pas défini. Aussi la Ville sera accompagnée par deux bureaux d'études. L'un sur les aspects juridiques et financiers, car l'enjeu sera bien de négocier avec la métropole sur l'évaluation des charges à transférer, compte tenu de notre patrimoine. Et l'autre concerne le diagnostic voirie.
C'est bien une double réflexion qui s'impose, aux vues des compétences communales concernées. Il nous faudra définir le service public local qui va rester et recentrer l'action municipale, articulée à la métropole, autour des besoins des Gardannais dans leur quotidien. »

« L'eau de Gardanne est d'excellente qualité et c'est l'une des moins chères [2,83 € par mètre cube, contre 3,60 € pour Marseille, NdlR]. La régie a fait d'importants efforts d'investissement ces dernières années, avec des travaux sur les réseaux avenue des Aires, route de Mimet, route Blanche, chemin Estrec, avenue de Nice, rue Puget… Le réseau est également surveillé de près, que ce soit pour l'assainissement ou pour l'eau potable afin de réduire le plus possible les fuites. En 2018, la Métropole va récupérer les missions, le réseau et les agents. En plus du tarif qui va certainement augmenter, on va perdre cette proximité que permet un service public local et de qualité de l'eau. »

Christine Laforgia

présidente du conseil d'exploitation de la régie de l'eau et de l'assainissement

Magali Brunel

directrice adjointe des services techniques

« Au 1er janvier 2018, l'entretien de la voirie communale sera géré par la métropole, qui le facturera à la Ville. C'est pour cela que nous avons demandé à une entreprise spécialisée de mettre à jour le tableau de classement des voies communales et des chemins ruraux, afin d'avoir un état des lieux le plus précis possible : état de la chaussée, des trottoirs, des fossés… Sur le domaine public, nous avons 93 km de voirie communale et 12 km de chemins ruraux, ces derniers devraient rester à la charge de la Ville. Plusieurs points sont encore en suspens : qui va gérer l'éclairage public ? L'entretien des espaces verts dans les ronds-points ? La taille des arbres d'alignement ? L'occupation du domaine public, pour le marché par exemple ? Les réseaux de chaleur du centre-ville ? »

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** recueilli par B. Colombari

RÉDUIRE SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL, UNE PRIORITÉ POUR ALTEO

Alors que l'agitation médiatique autour de la prolongation de six années accordée par l'État à Alteo pour la poursuite de rejets d'exploitation, uniquement liquides, en mer est quelque peu retombée, l'entreprise accentue ses recherches pour être en conformité avec la loi à échéance, et même avant si possible.

MÊME SI D'AUCUNS PENSENT QUE CE N'EST PAS SUFFISANT ET QUE L'ON PEUT TOUJOURS FAIRE PLUS, l'action de l'usine gardannaise d'Alteo pour réduire son empreinte environnementale ne date pas d'hier. Entre 2004 et 2014 l'entreprise a supprimé ses rejets de dioxyde de soufre, a réduit de 22 % en trois ans ses rejets d'oxydes d'azote, de 56 % en vingt ans ceux de dioxyde de carbone et de 90 % en 25 ans ses poussières.
Depuis décembre 2015 Alteo ne rejette plus de boues rouges en mer grâce à la construction de trois filtres presses et d'une station de traitement avant rejet qui élimine 99,97 % des matières en suspension. Celles-ci, une fois séchées, sont maintenant stockées sur le site de Mange-Garri qui a également fait l'objets d'aménagements pour le rendre le plus "étanche" possible. *« Actuellement nous rejetons en mer moins de 35 mg de matières en suspension par litre, »* souligne Fabrice Orsini, chef de projet gestion des résidus de bauxite à Alteo.

MAIS ALORS QUE REJETTE ALTÉO EN MER AU LARGE DE CASSIS?

De l'eau au PH élevé et contenant des métaux lourds. La nouvelle station de traitement a permis de réduire drastiquement leur concentration dans l'eau avec des taux d'abattement allant de 86,94 % à 99,99 %. Il reste que l'entreprise a six ans pour se mettre en conformité sur les six paramètres que sont le PH, l'arsenic, l'aluminium, le fer, la Demande chimique en oxygène (DCO) et la Demande biochimique en oxygène (DBO5) dont les quantités rejetées sont supérieures, même de peu pour certains, aux normes en vigueur.
Et ce n'est pas une mince affaire comme le souligne Éric Duchenne, directeur des opérations d'Alteo. *« Nous entendons ceux qui disent qu'il faut aller plus vite. Nous avons six ans et pour nous c'est court car il nous faut développer une solution qui n'existe pas. Ce que nous avons mis en place jusqu'ici est ce qui ce fait de mieux à l'heure actuelle, et c'est même repris par nos concurrents. Nous allons toutefois essayer d'aller plus vite que ces six ans. Nous avons mis en place une organisation pour traiter cette question et nous travaillons en partenariat avec un bureau d'études et une quinzaine de partenaires extérieurs qui sont venus nous trouver pour nous proposer des solutions. Certaines doivent être améliorées, d'autres ne traitent qu'une partie du problème. »*
Les recherches sont lancées et plusieurs pistes de réflexion vont être explorées. Toute la difficulté va être de neutraliser ces éléments tout en ne "fabricant" pas de nouveaux déchets, ce qui ne ferait que déplacer le problème, à moins qu'ils ne soient valorisables. Une affaire à suivre.

La station de traitement a permis de réduire jusqu'à 99,9 % les rejets de certains polluants.

Photo : C. Pirozzelli

TOUTES VOILES DEHORS

L'association GMT lance ses inscriptions pour les stages d'été destinés aux enfants et aux jeunes de 7 à 17 ans. Du matin au soir, ils sont encadrés par des moniteurs diplômés sur la base de Martigues. Présentation d'un club né il y a trente et un ans.

LES BEAUX JOURS POINTENT LE BOUT DE LEUR NEZ, AVEC EUX LE TEMPS EST VENU de reprendre les activités nautiques pour le plus grand plaisir des adhérents. L'association *un Gardannais dans la Mini Transat (GMT)* est née en 1985 pour aider une personne à participer à cette course transatlantique en solitaire. La demande étant présente, les membres de l'association ont décidé quelques années plus tard de proposer des stages pour les plus jeunes sur la base de La Ciotat, où se trouve l'*Énergie,* le dériveur habitable du club. Après avoir acquis quelques embarcations, le projet est lancé et à ce jour, ils sont plus de 2500 à y avoir participé.
« Depuis cinq ans, explique Daniel Derolez, président du club, *les stages se déroulent à Martigues, pendant les vacances de printemps, d'été et de la Toussaint. Les inscriptions pour cet été ouvriront d'ici quelques jours à raison d'une douzaine de places par semaine, du 6 au 8 juillet, du 11 au 13 juillet, du 18 au 22 juillet, du 25 au 29 juillet et du 1er au 5 août. »* Au départ de l'arrêt situé devant le lycée Fourcade à 8h, les enfants rejoignent la base de Martigues en bus et suivent les cours assurés par des moniteurs sur place. En fonction des conditions météo, différentes disciplines leur sont proposées : planche à voile, paddle, catamaran, kayak… Les stages sont assurés même en cas de pluie, un peu de théorie et d'autres activités ludiques viendront animer la journée. Les stagiaires sont de retour à Gardanne entre 17h30 et 18h.

RENSEIGNEZ-VOUS

Les membres du club tiennent une permanence tous les vendredis de 18h à 19h, au 476 avenue Léo-Lagrange, face au petit centre commercial du rond-point du lycée. C'est à ce moment-là que sont décidées les sorties de la semaine et que vous pourrez obtenir toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement de l'association. Comme le souligne Daniel Derolez, *« Nous accueillons également avec grand plaisir les adultes qui souhaitent s'initier à la navigation. Nous les accompagnons nous-mêmes pour les former et leur faire découvrir notre passion. »*

Contacts
Tél. 06 51 23 40 81
mél. contact@clubgmt.com
site www.clubgmt.com

Un peu de théorie avant la pratique.

2500
C'est le nombre de jeunes stagiaires accueillis par le club depuis 1988

35
C'est en euros le coût de l'adhésion annuelle à l'association auquel il faut ajouter le prix de la licence (26,60 € pour les jeunes, 53,20 € pour les adultes)

24
C'est le nombre d'adhérents au club en 2015

Photo : X. dr | **Texte :** C. Nerini

L'EXPULSION LOCATIVE N'EST PAS UNE FIN

Chaque année, à la fin de la "trêve hivernale," les villes sont confrontées à l'épineux problème des expulsions locatives. À Gardanne le CCAS, Centre communal d'action sociale, fait un véritable travail de prévention grâce à l'implication de ses agents et à une politique volontariste de la municipalité.

EN 2013 DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE 439 FAMILLES ONT ÉTÉ SOMMÉES DE QUITTER LEUR LOGEMENT MANU MILITARI, c'est à dire avec la présence de la police ou des gendarmes. À Gardanne ? *« Depuis vingt ans, les recours à la force publique, on a du en avoir deux, »* explique Georges Félouzis, directeur du CCAS, service qui met en place la politique solidaire souhaitée par la municipalité. Certes, bien souvent, les familles sommées de quitter leur toit partent d'elles-mêmes quelques jours avant l'arrivée des hommes en bleu et des déménageurs. Mais dans les faits, les procédures formalisées depuis quelques années par l'État font tout pour donner une seconde chance à la famille concernée avant de d'en arriver à cette extrémité. L'huissier chargé de collecter le loyer, dès le premier impayé, a bien souvent le rôle de premier médiateur. Si le dossier va jusqu'à l'assignation (convocation devant le juge), le Préfet déclenche automatiquement une enquête sociale, de manière à examiner les causes de l'impayé, les ressources de la famille, et les transmettre au juge pour qu'il ait toutes les cartes en main. *« C'est l'organisme social qui connaît le mieux la famille qui est chargé de l'enquête,* précise Georges. *À ce titre le CCAS est régulièrement sollicité. Or, bien avant que ne se mette en place toute une série de procédures, nous avons toujours été dans la prévention et dans l'accompagnement des familles, dans la recherche de solutions jusqu'au dernier moment, afin d'éviter le traumatisme d'une expulsion. »*

« UN JEU DE RÔLES POLITIQUE ET SOCIAL TOUT EN NUANCES »

Dès le premier impayé de loyer, le CCAS entre en contact avec les bailleurs et les services sociaux pour diagnostiquer la situation de la famille et trouver des dispositifs. Trois agents du CCAS se partagent ces dossiers. *« On fait une médiation qui est acceptée par tout le monde, entre la famille et le bailleur, entre la Préfecture, le bailleur et la famille, entre l'huissier, la famille, le bailleur, les gendarmes... pour arriver finalement soit à ce que les droits de la personne soient rétablis soit, dans la mesure où la dette est réglée, pour que le propriétaire accepte de maintenir la personne dans le logement, pour pacifier les relations, y compris en intervenant auprès du Préfet pour qu'il n'accorde pas le concours de la force publique. C'est un jeu de rôle politico-social tout en nuances. »* En 2015, une trentaine de familles gardannaises étaient concernées, dont onze sous le coup d'une assignation au tribunal.

« ON NE PAIE PAS À LA PLACE DES GENS... »

« Non, le CCAS ne règle pas les factures des gens. Nous n'avons pas les fonds pour ça. En revanche nous recherchons pour eux des solutions de paiement, qui passent tout simplement par l'accès aux droits Caf des dossiers de surendettement, la sollicitation du Fonds de solidarité logement... » explique Georges Félouzis. De même (et contrairement à certaines rumeurs persistantes) personne ne remplit des caddies gratuitement sur le compte de la Mairie de Gardanne. En revanche le CCAS peut après examen de la situation accorder une aide alimentaire sous la forme de tickets restaurants, prendre en charge les difficultés de paiement des cantines scolaires, organiser un hébergement d'urgence (femme battue avec enfants...) et aider à l'installation d'urgence avec ses partenaires (meubles essentiels, électroménager) ou encore organiser les obsèques de personnes indigentes.

Photo : X. dr | **Texte :** J. Noé

L'usage du vidéoprojecteur interactif se démocratise rapidement.

À GARDANNE, L'ÉCOLE NUMÉRIQUE AVANCE À GRANDS PAS

En 2015 la ville a lancé un plan pluriannuel de trois ans pour notamment doter chaque école de la ville d'une salle informatique équipée de clients légers, et chaque classe d'un vidéoprojecteur interactif. Le 19 avril dernier, élus, enseignants, représentants de l'Éducation nationale et techniciens municipaux se sont réunis en mairie pour faire un point d'étape.

« **NOUS VOUS AVONS RÉUNIS POUR FAIRE UN POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET ET POUR AVOIR VOS RETOURS,** explique Véronique Semenzin, conseillère municipale déléguée au développement de la ville numérique, en ouverture de la réunion. *Tout ce qui était techniquement possible dans le projet 2015 a été fait. Nous sommes maintenant dans une phase de fonctionnement.* » Toutes les écoles de la ville à l'exception de Château-Pitty ont leur salle informatique équipée de clients légers, de petits postes informatiques dont le disque dur est déporté sur des serveurs gérés par le service informatique de la ville, moins énergivores, plus faciles à gérer et à actualiser, et offrant un meilleur suivi de leur utilisation, chaque élève devant s'y connecter avec un identifiant qui lui est propre. Ils ne présentent par ailleurs aucun intérêt pour d'éventuels voleurs, sans la connexion au serveur distant ils ne servent strictement à rien et n'ont aucune valeur marchande.

« *À Château-Pitty, de par la configuration de l'école, la salle informatique est trop petite et nécessite la réalisation de travaux pour une mise aux normes. Nous avons fait une demande de subventions pour leur réalisation,* » souligne Laurent Garcia, responsable du service informatique de la ville. En parallèle des clients légers, l'équipement en vidéoprojecteurs interactifs se poursuit. Toutes les classes de cours moyens sont maintenant équipées, et leur mise en œuvre dans les classes de cours préparatoire et de cours élémentaire est déjà en cours. « *Cet été nous avons programmé l'installation de treize nouveaux vidéoprojecteurs avec leur client léger associé,* » détaille Laurent Garcia. Quant à l'usage de ces équipements, il se démocratise rapidement comme en témoigne Lionel Haon, enseignant et directeur de l'école Bayet. « *À Bayet et Prévert nous utilisons au quotidien les vidéoprojecteurs interactifs, c'est devenu un outil de base pour la classe. Les clients légers installés en fond de classe sont aussi très appréciables, surtout quand on a des élèves en difficulté. Par contre comme nous ne sommes pas encore tous équipés, ça crée parfois des jalousies. Dans certaines classes, un client léger en fond de classe serait bienvenu. Quant aux salles informatiques ça fonctionne très bien, elles sont bien utilisées.* » « *Nous enregistrons jusqu'à 90 clients légers connectés en même temps dans différentes écoles de la ville,* » commente Laurent Garcia.

Après avoir enregistré les demandes individuelles des chefs d'établissement présents quant aux besoins de leurs écoles, et échangé sur les déploiements du Plan numérique national pour l'éducation, Véronique Semenzin conclut la réunion sur les perspectives à venir. « *Cette année nous allons achever l'équipement des classes primaires. Ensuite nous nous occuperons des maternelles.* » Des évolutions sur lesquelles nous ne manquerons pas de revenir.

Photo: C. Pirozzelli | **Texte:** S. Conty

DES ARBRES, DES HOMMES ET DES MÉTIERS

Le "Syndicat des propriétaires forestiers" du département et "Uniper" organisent mercredi 27 mai un après-midi découverte, bien décidés à démontrer qu'une gestion durable des forêts est possible.

CE N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE MOIS : LA CENTRALE THERMIQUE UNIPER (EX E.ON) FONCTIONNERA BIENTÔT EN PARTIE À LA BIOMASSE, c'est à dire avec du bois et des végétaux. L'industriel met en avant des rendements de 50 % (contre 30 % pour une centrale nucléaire), une empreinte carbone divisée par 4,5 ou encore la création de 400 emplois sur la région. Les détracteurs du projet doutent de ces chiffres ou encore de la capacité de la région à pouvoir subvenir aux besoins en bois de l'usine (100 % d'approvisionnement local prévu en 2026). Dans ce match, le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Bouches-du-Rhône, *Fransylva 13,* souhaite se faire entendre. Adossé à *Uniper,* avec la bienveillance de la Ville, le syndicat organise mercredi 27 mai un après-midi d'animations sur le domaine de camp Jusiou (centre équestre du Grand Puech) sur la départementale 7 entre le centre Georges-Charpak et le centre de rééducation Paul-Cézanne). Au programme dès 13h30, café et échanges avec les propriétaires forestiers. On entrera ensuite dans le vif du sujet avec un exposé sur le contexte historique de la gestion des forêts en méditerranée, jusqu'à la notion de gestion durable avec la marque *PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification),* un passage en revue des chiffres clés des massifs forestiers en Provence, la présentation du chantier...

EXERCICES PRATIQUES

Vous pourrez enfin découvrir le travail de martelage, c'est à dire la désignation, au marteau ou à la peinture, des arbres qui seront abattus lors de la prochaine coupe. *« Cette opération consiste à mettre en valeur des travaux forestiers permettant de sortir du bois "+" destiné pour l'essentiel au bois énergie. Il s'agit de réaliser des travaux d'éclaircie dans une futaie dense et encore assez jeune (trente à quarante ans) représentative de plusieurs milliers d'hectares de boisement dans notre département. Cette opération souhaite montrer qu'il est possible de réaliser de l'enrichissement de nos peuplements en vue de produire d'ici une vingtaine d'années du bois de qualité bois d'œuvre, »* explique *Fransylva*. À venir juger sur place en famille ?

Réaliser des travaux d'éclaircie dans une futaie.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

UN CARNAVAL TOUT EN COULEUR

Soigneusement préparé par les enfants des accueils de loisirs et les jeunes du club ado durant les vacances scolaires d'hiver, le carnaval du 30 avril était placé cette année sous le thème "Tout en couleur".

Un défilé festif animé par des marionnettes géantes, des danses africaines, un flash'mob, de la musique brésilienne... L'occasion pour nous de rappeler tout le travail effectué par nos services, les enfants et les nombreux bénévoles pour la réussite de ce joyeux après-midi.

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette sympathique fête printanière, aux jeunes et aux associations pour leur travail. Merci aux familles, aux parents, aux enfants pour leur participation, venus en nombre malgré le mistral et la pluie. Un moment de détente à l'approche des fêtes estivales qui a permis d'oublier un instant nos soucis quotidiens !

Groupe de la Majorité municipale

BIVER À GRANDE VITESSE !

De nombreux véhicules traversent Biver à vive allure au mépris des règles élémentaires de sécurité. La départementale D58a donne aux riverains et aux piétons quelques frayeurs légitimes.

Les panneaux lumineux permettant aux automobilistes de prendre conscience de leur vitesse "réelle" et de réduire leur allure pour se conformer à la vitesse "réglementée" et ainsi à se comporter en citoyen responsable, n'ont pas les effets escomptés.

Depuis des années les Bivérois inquiets ont interpellé la municipalité sur ce grave danger ; en 2009 un article sur *énergies* traitait déjà de ce problème... Le réaménagement des trottoirs, les panneaux lumineux indicateurs de vitesse et les ronds-points pour ralentir la circulation depuis Collevieille sont largement Insuffisants !

Sur le secteur en amont et en aval du cabinet médical face à Sainte-Barbe, les voitures, camions, cars et motos défilent à une vitesse souvent ahurissante ! Autour de ce lieu fréquenté par un grand nombre de piétons, adultes et enfants, rien ne ralentit l'inconscience des conducteurs.

Dans n'importe quel village des ralentisseurs horizontaux sont installés pour palier à cela !

Compte tenu que les "mesurettes" mises en places sont inefficaces et avant qu'un drame ne se produise, nous vous demandons Monsieur le Maire, garant de la sécurité de vos concitoyens, de résoudre ce problème en urgence.

La sécurité des Bivérois est une priorité !

Jean-Brice Garella, Karine Martinez, Hervé Rigaud, Marlène Biggi-Conti, Bruno Amic, Brigitte Apothéloz, Tony Baldo
Tous ensemble pour notre Ville

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Julien GUERARD/Aude GUARISE
Jean-Pascal LA VILLA/Fanny MAZELLA

NAISSANCES

Jessym FERRANTE
Matheo LASERRE
Rayan JAAOUANI
Mia OBAMA
Mila SAUVIAT
Klyde GANDELLI

DÉCÈS

Saleha BELLALOU
Concetta RICOTTA
Maria SIDDI veuve GIORDANO
Madeleine PIROLA épouse JAULENT
Marius AMORETTI
Joseph TRIBOLO
Léopold PLANEL
Sandrine MONTOY
Joan OLIVER épouse LALLI
Paulette AREN veuve MORENO
Marie DAUBY veuve CARMIGNAC
Jean-Pierre ZUENA
Claudette GHIONZOLI épouse MEUNIER
Antoine MANUELE

Texte: Secrétariat des élus - Opposition municipale

CAÏN, LA 5E SAISON TOURNÉE À GARDANNE

La série policière du vendredi soir de France 2 "Caïn," située à Marseille, pose ses décors et ses caméras à Gardanne pour un bon petit moment. La production de la série a choisi le puits Morandat pour y planter des décors intérieurs...

LE 29 AVRIL DERNIER, AU TERME D'UN ÉPISODE HALETANT, ON A LAISSÉ L'INSPECTEUR CAÏN EN PLEINE FUSILLADE, et il se pourrait bien que l'une des femmes de sa vie lui soit enlevée. Qui de la brune ou de la blonde... ? On le saura au printemps prochain, avec la diffusion de la 5e saison de la série sur France 2. Et si pour l'heure, elle a laissé la place sur sa case horaire à *Candice Renoir,* autre série policière, c'est que *Caïn* est en tournage. Dès le 16 mai exactement, l'équipe entamera la construction de décors au puits Morandat, à Gardanne, pour commencer à y tourner dans la foulée une partie de la saison 5 - très précisément toutes les scènes situées au SRPJ (commissariat). L'équipe investira les lieux 2-3 jours par mois jusqu'en novembre, avec une option pour 2017, pour la 6e saison, si la série continue de marcher. Ce qui - à moins que les scénaristes ne se mettent à boire - ne devrait pas poser de problème : la saison 4 a rassemblé 4 millions de spectateurs en moyenne (grosso modo un spectateur sur cinq) contre 3,6 millions la saison précédente. Le puits Morandat a décidément le vent en poupe (lire le précédent *énergies* sur le début des travaux visant à en faire un parc d'activités innovant) et n'en finit pas de se réinventer.

CA-HEIN ?

Caïn, comme l'histoire du frère colérique dans la Bible, et comme Frédéric Caïn (l'acteur Bruno Debrandt), capitaine du SRPJ de Marseille dont la particularité est de mener ses enquêtes en fauteuil roulant depuis un cocktail drogues-vitesse-moto qui s'est mal terminé (message aux motards et adeptes des deux roues : n'essayez pas. Et sortez couverts). Surtout, Caïn est un hargneux, misanthrope, cynique, railleur et à la répartie idoine, de ceux qui vous prend ses suspects par les... cornes et les secoue comme des pruniers jusqu'à obtenir la peau du coupable. Il est secondé dans ses enquêtes par le lieutenant Lucie Delambre - pas le genre à s'en laisser compter, sauf quand Caïn perce ses défenses - et le jeune "bleu" Nassim Borel.

SOYEZ FIGURANT !

Les responsables du casting de la série nous ont indiqué chercher un nombre (limité) de figurants de 16 ans et plus, contre rémunération. Vous serez susceptibles d'être contactés dans le courant de l'année. Envoyer photos, cv et coordonnées à tristancasting@orange.fr

Photo : F. Lefebvre - C. Pirozzelli | **Texte :** J. Noé

ARTS & FESTINS DU MONDE RÉSERVEZ VOTRE WEEK-END !

Rendez-vous incontournable du mois de mai, Arts & Festins du Monde se tiendra en centre-ville les 20 et 21 mai prochains. Pendant deux jours, vous participerez à une véritable fête de l'amitié entre les peuples voulue par la municipalité de Gardanne. Cinq concerts gratuits, un espace cuisines du monde, plus de mille places assises pour en profiter et soixante-dix artisans venus proposer des produits des cinq continents. En préambule d'Arts & Festins, le samedi 14 mai, le cinéma 3 casino et le service Enfance-Jeunesse proposent une projection de "Kirikou" à 16h, de "Rabi" à 18h, d'un documentaire sur Adama Dramé suivi d'une diffusion d'un concert en Pologne à partir de 21h, les bénéfices seront reversés au financement d'une campagne de vaccination contre la méningite au Burkina.
Côté animations musicales, la fête commencera fort puisque le premier voyage musical programmé le vendredi à 21h vous invitera à célébrer comme il se doit le cinquantième anniversaire de la carrière d'Adama Dramé. Maître du djembé de la culture mandingue, il fêtera son jubilé d'or accompagné par sa troupe "Foliba" qui regroupe des musiciens, des chanteurs et des danseurs traditionnels. Le samedi à 16h, sous la direction de Fouad Didi, l'orchestre "Tarab" vous fera partager son répertoire dans le respect de la tradition arabo-andalouse ancestrale ; un spectacle offert par l'association "Contacts." Ce même jour à 18h, vous retrouverez "Rio Mandingue" pour une ambiance Afrique-carioca. À 20h, le trio "Cordes sensibles" prendra le relais avec son jazz manouche avant de laisser la scène à Luis de la Carrasca et à son spectacle Flamenco "Pa mi grana," aux alentours de 21h30.
Vendredi soir, samedi midi et samedi soir, les restaurateurs vous proposeront des plats préparés dans la tradition de chaque pays représenté, et cette année, ils seront encore nombreux histoire de laisser l'hésitation s'installer. Une fois rassasiés, allez donc faire un petit tour du côté des artisans qui débordent d'idées pour vous faire découvrir les objets et les produits des pays qu'ils représentent. Un espace solidaire et équitable regroupant différents acteurs vous attendra comme chaque année sur l'esplanade de l'église.

Renseignements au service Culture et Vie associative,
Maison de la vie associative, Av. du 8-Mai-1945. Tél. 04 42 65 77 00
Programme plus détaillé sur www.ville-gardanne.fr

CONCOURS DE NOUVELLES : AND THE WINNERS ARE...

La médiathèque Nelson-Mandela, en partenariat avec les médiathèques de Belcodène, Fuveau, Meyreuil, Septèmes-les-Vallons et Simiane-Collongue a organisé un concours de nouvelles sur le thème *Nouvelles noires : polar gourmand.* La remise des copies a eu lieu le mois dernier et les textes de chacune des cinq catégories ont été jugés par un jury composé de bibliothécaires, de professionnels du livre et d'amateurs de polars. Pour cette troisième édition, trente-six participants se sont prêtés au jeu de la plume. La remise des prix se déroulera à la médiathèque Nelson-Mandela, le samedi 28 mai à 15h, en présence de Marie Neuser, auteur de romans policiers.

EXPOSITION "VUE SUR MER"

L'espace Bontemps accueillera une exposition de peintures de Rita Bartier, du 23 au 29 mai. *« À l'heure où les images débordent et où le flot des informations nous submergent, quoi de plus apaisant qu'une journée à la mer... »*
Ancienne élève de l'école des Beaux-Arts de Metz, Rita Bartier fixe sur la toile, avec une pointe d' humour et beaucoup de tendresse, une série de paysages et de personnages rencontrés sur la plage... pas du tout abandonnée !
Horaires d'ouverture au public :
tous les jours (du mardi au samedi) de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.
Le vernissage aura lieu le mardi 24 mai à 18h30.

Photo : C. Pirozzelli - X. dr | **Texte :** C. Nerini

L'UNIVERS DU JEU À LA HALLE

Les 23 et 24 avril derniers, la "Gaming Gen5" organisé par l'association du même nom a accueilli plus de 2000 visiteurs à La Halle. Cette année, trois pôles étaient de la partie : le tournoi e-sport "Counter Strike" qui a réuni 32 équipes de cinq joueurs qui se sont affrontées nuit et jour, "le festival du jeu et de la culture geek" avec de nombreux stands dédiés et des animations familiales ont fait la joie des jeunes et des moins jeunes, et enfin une partie "Forum des métiers et du digital" (lire p. 6). Un rendez-vous qui tend à frôler la perfection en terme d'organisation, quant au contenu, chacun a pu y trouver son compte grâce à un programme qui a incité la participation (tournois de jeux, jeux de plateaux, démonstrations, ateliers, conférence, quizz...). Comme l'explique Pierre Châtelain, président fondateur de l'association, « Ce rendez-vous nécessite près d'une année de préparation et c'est le travail de toute une équipe. Le tournoi Counter Strike est reconnu dans toute la France, on a des équipes qui viennent pour passer un bon moment, on en a d'autres qui s'entraînent dur et qui sont là pour gagner et engranger un maximum de points pour dépasser cette phase qualificative. On essaie à chaque édition d'évoluer, de présenter des nouveautés autour de l'univers du jeu en étoffant les stands et en proposant des activités pour tous les âges. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui nous ont aidés et qui ont contribué à la réussite de ce week-end. »

GARDANNE EN SLAM

Le slam est une expression artistique, une forme de poésie orale. C'est un moyen de rencontre, de partage et d'échange, parfois drôle, parfois touchant, mais cela reste un jeu avant tout. Les jeunes slameurs de Gardanne ont affûté leurs mots et préparé leur show, ils prendront le micro et s'affronteront pour votre plus grand plaisir dans une joute orale ludique et bienveillante, le vendredi 27 mai à 18h30 dans la salle polyvalente de la Maison de la vie associative. Ce même jour à 20h30, vous assisterez à **un spectacle du collectif "C.Truqué"** qui vous propose de vivre un beau moment de slam réalité, grâce à une équipe de slameurs professionnels, tous médaillés nationaux. **Un atelier ouvert à tous** est proposé le mercredi 25 mai, de 18h à 20h, au Hang'art, 19 rue Borély : monter sur scène et faire entendre sa voix, ça ne s'improvise pas complètement. Au cours de cet atelier seront proposées des techniques d'écriture et d'interprétations scéniques, qui vous prépareront à faire votre show le vendredi 27 mai à 18h30.
L'inscription se fait auprès du service Enfance-Jeunesse
(19 rue Borély, 04 42 12 62 85) ou de la médiathèque.

AGENDA

Jeudis 12 et 26 mai
UFF
Conseillère conjugale et familiale de 17h à 20h sur RdV au 04 42 51 42 14, la première séance est offerte par l'UFF.

Vendredi 13 mai
Concert
L'association *Gardannais Gardannaises* organise une soirée avec Géraldine Gervois et ses ballades pop folk et Marc Campo et son groupe soul *Stuff Duo*, à 19h30 au foyer Nostre Oustau.

Samedi 14 mai
Jardinage agroécologique
De 9h30 à 12h30, astuces et conseils pour un jardin équilibré. RdV aux jardins partagés sur le CD7 (station eau). Repas partagé, entrée gratuite, inscriptions au 06 16 71 10 62

17, 22 et 28 mai
Lutte contre le cancer
L'association *Ceux qu'on aime* propose une conférence sur le coût des traitements le 17 mai à 18h à la médiathèque, un vide grenier au profit de l'institut Paoli-Calmettes le 22 mai, une journée festive (jeux, concerts, animations enfants, soirée dansante grillade...) le 28 mai à partir de 16h cours de la République. rens. 06 89 10 49 93

Jeudi 19 mai
Recherche d'emploi
Le Pij organise un atelier technique de recherche d'emploi sur le thème *La e-réputation* de 14h à 16h30 au 19 rue Borély.

Samedi 21 mai
Boîte à histoires
A 10h30 à la médiathèque, pour les 0-5 ans, lectures à deux voix d'albums jeunesse.

Samedi 21 mai
Sortie
L'Office de Tourisme propose une journée dans le Gard (Pont du Gard, musée du bonbon...). Rens. au 04 42 51 02 73

Dimanche 22 mai
Vide ateliers
Organisé par l'association *Roultaterre* de 6h à 18h, parking des écoles de Biver.

Jeudi 26 mai
Secours catholique
Pour ses 70 ans, marche fraternelle vers le pavillon de chasse, départ 10h30 de l'église, puis repas partagé et animations l'après-midi. Rens. 06 79 83 16 02

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

Gardanne, centre-ville
Les 20 & 21 mai 2016

Arts & Festins du Monde

Fête de l'amitié entre les peuples

Spectacles

Cinq concerts gratuits

Cuisines

Food-trucks

Artisanats

70 exposants

maritima RADIO

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES